

FORMATION JUGES TREC



DIMANCHE **10 MARS** 2019



DATE : dimanche 10 mars 2019

LIEUX :

Matin : Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE
Salle « Mirabelle » (1^{er} étage bât G)
(digicode communiqué par mail aux inscrits)
Après-midi : École d'Équitation de Ludres
Chemin de la Mine - 54710 LUDRES

HORAIRES :

Accueil à 08h45, début de la formation à 09h00.

INTERVENANT :

Ken **POSTE**, Juge National Élite.

PUBLIC :

Juges de TREC du Grand-Est tous niveaux
Candidats-Juges

La formation est ouverte à toute personne souhaitant devenir Juge de TREC.

PROGRAMME : Récapitulatif nouveau règlement et fiches techniques le matin. Mise en situation et travail avec les nouvelles fiches de notation l'après-midi.

REPAS :

Déjeuner en commun (à Ludres) sur inscription, pris en charge par le CRE pour les Juges à partir du grade National et du grade Club s'engageant dans la formation pour l'obtention du grade National.

Participation de 12 € pour toute autre participant, à régler sur place à l'EE de Ludres.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Renseignements : Lucie Sepulchre
lucie.sepulchre@gmail.com

Inscriptions au CRE Grand Est
03 83 18 87 52
contact@cregrandest.fr

Les inscriptions doivent être retournées **au plus tard pour le 4 mars 2019** au CRE Grand-Est :
Comité Régional d'Équitation du Grand-Est
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est

Siège social

Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE - Tél. : 03 83 18 87 52
contact@cregrandest.fr

Délégation territoriale Alsace

Aéroparc 1 - 19 A rue Icare - 67960 ENTZHEIM
Tél : 03 88 36 08 82
contact.alsace@cregrandest.fr

Délégation territoriale Champagne-Ardenne

12 route de Blacy - 51510 COMPERTRIX
Tél : 03 26 22 12 10
contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr



INSCRIPTION FORMATION JUGES TREC

Dimanche 10 mars 2019 à Tomblaine et Ludres (54)

Mme, M

Téléphone

Mail

N° de licence FFE 2019

Grade actuel de Juge validé sur la licence :

Souhaite participer à la formation Juge TREC du 10 mars 2019

Souhaite réserver le repas de midi

NB : Le repas de midi peut être pris en commun sur place (à Ludres) ; il est pris en charge par le CRE pour les Juges à partir du grade National et du grade Club s'engageant dans la formation pour l'obtention du grade National. Participation demandée de 12 € pour toute autre participant à régler sur place à l'EE de Ludres).

Pour les frais de déplacement (Juges Nationaux et supérieurs), vous pouvez opter pour la déduction fiscale (CERFA fourni par le CRE, déduction de 66 % des frais du montant de l'impôt sur le revenu dans la rubrique «Dons aux œuvres d'intérêt général»). Ou défraiement au-delà de 100 km A/R au tarif de 0,30€/km (ou 0,40€/km si covoiturage) + péage (sur justificatifs).

Les inscriptions doivent être retournées au **plus tard pour le 4 mars 2019** à l'adresse suivante :

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
contact@cregrandest.fr

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est

Siège social

Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE - Tél. : 03 83 18 87 52
contact@cregrandest.fr

Délégation territoriale Alsace

Aéroparc 1 - 19 A rue Icare - 67960 ENTZHEIM
Tél : 03 88 36 08 82
contact.alsace@cregrandest.fr

Délégation territoriale Champagne-Ardenne

12 route de Blacy - 51510 COMPERTRIX
Tél : 03 26 22 12 10
contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr